

**Liste des associations, organismes et fondations habilités à  
être désignés pour participer au débat sur l'environnement  
dans le cadre de certaines instances du département de  
l'Aveyron**

*(articles L.141-3 , R141-21 et R141-23 du code de l'environnement)*

- Fédération départementale des chasseurs de l'Aveyron, siège social à Bourran  
rue de Rome 12007 RODEZ cedex.  
(arrêté préfectoral n° 2013-8-6 du 8 janvier 2013).
  
- Fédération de l'Aveyron pour la pêche et la protection du milieu aquatique,  
siège social au lieu-dit « La Mouline» 12330 LAPANOUSE DE CERNON.  
(arrêté préfectoral n° 2013-42-31 du 11 février 2013)